CEPGO
SOLUTIONS

GUIDE PRATIQUE · PARTICULIERS

Réussir son projet solaire ou pompe à chaleur

Les étapes, les aides, **les pièges à éviter**.

Édition octobre 2026

CEPGO SOLUTIONS · Groupe CEPGO
Solaire · Pompe à chaleur · Climatisation · Rénovation d'ampleur

contact@cepgo.fr
www.cepgo.fr

AVANT DE COMMENCER

Un projet d'énergie se prépare avant de se signer

Ce guide vous donne les repères pour décider sereinement, comparer des devis et éviter les mauvaises surprises.

Pourquoi ce guide ?

Panneaux solaires, pompe à chaleur, climatisation : les offres se multiplient, les aides évoluent et le démarchage est partout. Il est facile de s'y perdre.

Notre équipe travaille dans les énergies depuis **plus de 10 ans** et compte **plus de 5 MW installés** à son actif. Ce guide résume ce que nous expliquons à chaque propriétaire avant de lancer un projet.

Il ne remplace pas une étude de votre logement : il vous aide à poser les bonnes questions, à chaque étape.

NOTRE PROMESSE

Un conseil clair, sans engagement

Étude de vos besoins, accompagnement sur les aides, travaux par des équipes qualifiées, suivi après les travaux.

Sommaire

01	Solaire ou pompe à chaleur : que choisir ?	**p. 3**
02	Le solaire, comment ça marche	**p. 4**
03	La pompe à chaleur, comment ça marche	**p. 5**
04	Les 6 étapes d'un projet réussi	**p. 6**
05	Les aides : ce qui existe aujourd'hui	**p. 7**
06	Lire un devis sans se tromper	**p. 8**
07	Les 7 pièges à éviter	**p. 9**
08	Entretien et suivi	**p. 10**
09	Vos questions fréquentes	**p. 11**
10	Le Groupe CEPGO	**p. 12**
11	Votre prochaine étape	**p. 13**

COMMENT L'UTILISER

Lisez les chapitres 01 à 03 pour choisir, le 05 avant de parler d'aides, et gardez le 06 et le 07 sous la main **le jour où vous recevez un devis**.

CHAPITRE 01

Solaire ou pompe à chaleur : que choisir ?

La bonne solution dépend de votre logement, de vos usages et de votre budget, pas d'une mode.

Votre situation, notre point de départ

Je veux réduire ma facture d'électricité en journée	**Solaire en autoconsommation** : vous consommez directement ce que vos panneaux produisent.
Je me chauffe au fioul, au gaz ou à l'électrique et je veux baisser ma consommation	**Pompe à chaleur air/eau** : elle remplace la chaudière et alimente radiateurs ou plancher chauffant, et l'eau chaude.
Je veux chauffer et rafraîchir des pièces, sans réseau d'eau	**Pompe à chaleur air/air** (climatisation réversible) : chaud l'hiver, frais l'été.
Je veux utiliser mon électricité solaire le soir	**Solaire avec batterie** : à étudier selon votre mode de vie, car la batterie représente un coût supplémentaire.
Je veux recharger un véhicule électrique chez moi	**Borne de recharge**, idéalement associée au solaire pour recharger avec votre propre production.
Ma maison est mal isolée	**Isolation ou rénovation d'ampleur** : à traiter d'abord ou en parallèle, pour que chaque équipement soit bien dimensionné.

À RETENIR

Les deux solutions se complètent : **le solaire produit l'électricité que la pompe à chaleur consomme**. Une étude globale évite de sur-équiper ou de se tromper d'ordre.

LE BON RÉFLEXE

Avant de choisir un matériel, rassemblez **vos dernières factures d'énergie** et le type de chauffage actuel : elles permettent de dimensionner le projet sur vos besoins réels.

CHAPITRE 02

Le solaire, comment ça marche

Produire sa propre électricité, la consommer, et bien dimensionner l'installation.

Du soleil à votre prise, en 4 temps

1
Production
Les panneaux transforment la lumière en électricité.

2
Conversion
L'onduleur adapte le courant à votre maison.

3
Consommation
Vous utilisez d'abord votre propre production.

4
Surplus
L'excédent est injecté sur le réseau ou stocké en batterie.

Autoconsommation avec vente du surplus

Le montage le plus courant : vous consommez en priorité, et l'excédent est racheté par un fournisseur.

Autoconsommation avec batterie

Elle stocke l'excédent pour le soir ou la nuit. Elle augmente l'autonomie, mais aussi l'investissement.

CE QUI A CHANGÉ EN 2026

La **prime à l'autoconsommation est supprimée pour les demandes de raccordement déposées depuis le 5 juin 2026** (les dossiers antérieurs gardent leurs conditions). Le surplus est racheté à un tarif très bas, de l'ordre de **1,1 centime d'euro par kWh**. **Conséquence :** un bon projet se dimensionne pour consommer l'essentiel de sa production, pas pour la revendre.

Ce qui fait la qualité d'un projet

- Orientation et inclinaison de la toiture
- Ombres portées (arbres, bâtiments voisins)
- État et solidité de la toiture
- Puissance adaptée à **votre consommation**
- Matériel avec garanties écrites
- Démarches en mairie et raccordement gérés

CEPGO SOLUTIONS Solaire, batteries, bornes de recharge : étude personnalisée, dimensionnée sur **votre** consommation. Installateur certifié Tesla (Powerwall, Home Charging).

CHAPITRE 03

La pompe à chaleur, comment ça marche

Elle capte la chaleur de l'air extérieur pour chauffer votre logement, avec peu d'électricité.

A

Pompe à chaleur air/eau

- Chauffe le logement **et l'eau chaude**
- Se raccorde à vos radiateurs ou à votre plancher chauffant
- Remplace une chaudière fioul, gaz ou électrique
- Une étude du logement est indispensable

B

Pompe à chaleur air/air

- Souffle de l'air chaud ou frais dans les pièces
- **Climatisation réversible** : confort été comme hiver
- Pas de réseau d'eau nécessaire
- Ne produit pas l'eau chaude sanitaire

Les 5 points à faire vérifier avant d'acheter

1 · L'isolation du logement	Une maison mal isolée perd la chaleur que la pompe produit : l'isolation peut passer en premier.
2 · La puissance	Ni trop faible, ni surdimensionnée : elle se calcule avec **une étude thermique**, pas au jugé.
3 · Les émetteurs de chaleur	Radiateurs existants, plancher chauffant : ils conditionnent le choix de la pompe.
4 · L'emplacement de l'unité extérieure	Accès, bruit, voisinage et règles d'urbanisme à anticiper.
5 · L'entretien et la garantie	Demandez ce qui est couvert, et ce que le fabricant exige pour garder la garantie.

CEPGO CONFORT Pompes à chaleur, climatisation, VMC : étude, pose et **entretien** par la même équipe.

CHAPITRE 04

Les 6 étapes d'un projet réussi

De la première discussion au suivi après travaux : ce que vous êtes en droit d'attendre.

1

Échange et étude de vos besoins

Vos factures, votre logement, vos usages. Nous définissons ensemble ce qui a du sens pour vous.

2

Visite technique

Toiture, installation électrique, chauffage existant : on relève ce qui conditionne le projet.

3

Devis détaillé

Matériel précisé, prestations incluses, garanties. Vous comparez sur des bases claires.

4

Dossier d'aides et démarches

Nous vous guidons dans les démarches administratives. Les aides se demandent **avant** les travaux.

5

Installation

Travaux réalisés par des équipes qualifiées, selon le calendrier convenu.

6

Mise en service et suivi

Réglages, explications, puis suivi après les travaux et entretien dans la durée.

CHEZ CEPGO SOLUTIONS, FILIALE DU GROUPE CEPGO

Vous avez **un interlocuteur unique** du premier contact au suivi, appuyé par notre bureau d'études intégré, et nous rappelons **sous 48 h** toute demande de devis.

LE CONSEIL

Ne signez **jamais** le jour de la première visite. Prenez le temps de relire le devis, de comparer, de poser vos questions.

CHAPITRE 05

Les aides : ce qui existe aujourd'hui

Informations vérifiées en octobre 2026 sur les sites officiels. Les règles évoluent : le montant exact se confirme à chaque projet.

1

MaPrimeRénov'

Aide de l'État pour la rénovation énergétique. En général :

- résidence principale, logement de plus de 15 ans
- travaux réalisés par un professionnel RGE
- dossier déposé **avant** le début des travaux
- montant selon vos revenus et les travaux

Les travaux pris en compte ont évolué au 1er septembre 2026 : nous vérifions votre éligibilité projet par projet.

2

TVA réduite sur le solaire

Depuis le 1er octobre 2025, un taux de **5,5 %** s'applique à la fourniture et à la pose de panneaux dans les logements, pour une puissance jusqu'à **9 kWc**.

Sous conditions techniques fixées par arrêté (arrêté du 8 septembre 2025).

3

Primes énergie (CEE)

Certificats d'économies d'énergie : des primes financées par les fournisseurs d'énergie pour certains travaux, selon votre situation. Elles se demandent **avant** de signer.

4

Rénovation d'ampleur

Pour une rénovation globale, un accompagnateur agréé (« Mon Accompagnateur Rénov' ») est obligatoire. Chez CEPGO SOLUTIONS, il est **indépendant de nous**.

SOLAIRE : ATTENTION

La prime à l'autoconsommation est supprimée pour les demandes de raccordement déposées depuis le 5 juin 2026. Les montants vus sur certains sites sont d'anciens barèmes : méfiez-vous des simulations qui les incluent encore.

LE BON RÉFLEXE

Personne ne peut vous garantir une aide avant d'avoir étudié votre dossier. Demandez toujours ce qui est acquis, ce qui reste à valider, et à quelle condition.

Sources : economie.gouv.fr ; arrêté du 1er juin 2026 (Journal officiel du 4 juin 2026). Document d'information non contractuel.

CHAPITRE 06

Lire un devis sans se tromper

Un bon devis est précis. Un devis flou est un signal d'alerte.

La check-list des 8 lignes à vérifier

- **L'entreprise** : nom, SIREN, adresse, assurances
- **Le matériel** : marque, modèle et puissance précisés (kWc, kW)
- **Les travaux inclus** : pose, raccordement, mise en service, démarches
- **Le prix** : montant HT, TVA appliquée, montant TTC
- **Les aides** : ce qui est déduit, et sous quelles conditions
- **Les garanties** : durée, ce qui est couvert, qui intervient
- **Les délais** : début des travaux et durée prévue
- **Les conditions** : paiement, annulation, délai de rétractation

À POSER À VOIX HAUTE

5 questions simples

- Qui pose réellement le matériel ?
- Quelle assurance couvre la pose ?
- Que se passe-t-il si une aide est refusée ?
- Qui intervient après les travaux ?
- Puis-je avoir ce devis par écrit, sans signer aujourd'hui ?

BON À SAVOIR

Quand un contrat est signé **à votre domicile**, la loi prévoit en principe **14 jours** pour vous rétracter. Vérifiez les conditions sur le devis, et conservez toujours un exemplaire.

COMPARER, OUI, MAIS À PÉRIMÈTRE ÉGAL

Deux devis ne se comparent que s'ils incluent **le même matériel, la même puissance et les mêmes prestations**. Un prix bas peut cacher une ligne manquante.

CHAPITRE 07

Les 7 pièges à éviter

Ils reviennent presque toujours dans les projets qui tournent mal.

1 · « Panneaux gratuits »	Une installation a un coût. Demandez par écrit **qui paie quoi**, et dans quelles conditions.
2 · Une aide « garantie » avant étude	Aucune aide n'est acquise avant l'examen de votre dossier.
3 · La pression pour signer vite	Offre « valable aujourd'hui seulement » : un vrai projet supporte quelques jours de réflexion.
4 · Un devis flou	Matériel non précisé, prestations absentes : exigez le détail ligne par ligne.
5 · La revente comme argument principal	Depuis juin 2026, la prime est supprimée et le surplus est racheté à un tarif très bas : un projet solide mise sur l'autoconsommation.
6 · Un prix anormalement bas	Matériel inconnu, garanties absentes, pose bâclée : le moins cher peut coûter le plus cher.
7 · Aucun suivi après les travaux	Demandez qui vous répond après l'installation, et comment.

À COCHER AVANT DE SIGNER

- [] J'ai lu le devis en entier, au calme
- [] J'ai comparé au moins deux devis
- [] Je sais qui intervient après les travaux
- [] Le matériel et la puissance sont précisés
- [] Les aides sont expliquées par écrit
- [] Les garanties sont écrites sur le devis

LA RÈGLE D'OR

Prenez le temps. Comparez au moins deux devis, relisez-les au calme, et choisissez l'entreprise qui répond clairement à vos questions.

CHAPITRE 08

Entretien et suivi

Un équipement bien suivi dure plus longtemps et consomme moins.

PAC

Pompe à chaleur et climatisation

- Le minimum légal est **tous les 2 ans** pour les équipements de 4 à 70 kW
- CEPGO SOLUTIONS recommande **un entretien chaque année**
- De nombreux fabricants exigent un entretien régulier pour garder la garantie
- Un contrôle régulier préserve le rendement et la durée de vie

PV

Panneaux solaires

- Suivez votre production dans l'application : une baisse anormale est un signal
- Contrôle visuel régulier : ombres nouvelles, salissures, câbles
- Nettoyage si nécessaire, sans risque pour vous
- Vérification des connexions par un professionnel

Avant les travaux, posez ces questions

Quelles garanties ?	Durée, ce qui est couvert (matériel, pose), et démarches en cas de panne.
Qui intervient en cas de panne ?	Un interlocuteur identifié, avec un moyen simple de le joindre.
Existe-t-il un contrat d'entretien ?	Fréquence, contenu de la visite, prix annoncé à l'avance.

QUE CONTIENT UNE VISITE D'ENTRETIEN ?

- ☐ Contrôle du bon fonctionnement
- ☐ Nettoyage des éléments accessibles
- ☐ Vérification de la sécurité
- ☐ Contrôle des réglages

CEPGO CONFORT Entretien et maintenance de vos pompes à chaleur et climatisations.

À SAVOIR

Sans entretien conforme, la garantie du fabricant peut être remise en cause. Gardez les rapports de passage.

CHAPITRE 09

Vos questions fréquentes

Les réponses courtes. Les autres sont sur cepgo.fr/faq.

Faut-il une démarche en mairie pour des panneaux solaires ?

En général, une déclaration préalable de travaux est nécessaire. Nous vous guidons dans les démarches.

Mon toit est partiellement ombragé : est-ce un problème ?

Cela dépend. Une étude d'ensoleillement mesure l'effet des ombres sur la production avant de décider.

Une pompe à chaleur fonctionne-t-elle quand il fait très froid ?

Les pompes à chaleur modernes sont conçues pour fonctionner par temps froid. Leur rendement baisse avec la température, ce que le dimensionnement doit anticiper.

Pouvez-vous m'aider pour les aides ?

Oui. Nous vérifions votre éligibilité avant de signer et nous vous guidons dans les démarches.

Le devis est-il gratuit ?

Oui. Vous pouvez estimer votre projet gratuitement sur notre site, puis être recontacté sous 48 h.

Peut-on combiner solaire et pompe à chaleur ?

Oui, et c'est souvent pertinent : le solaire produit une partie de l'électricité que la pompe à chaleur consomme. Une étude globale permet de bien dimensionner les deux.

Combien de temps dure une installation ?

Cela dépend du projet. La durée prévue et le calendrier des travaux sont précisés sur le devis.

UNE AUTRE QUESTION ?

Retrouvez toutes nos réponses sur **www.cepgo.fr/faq** ou écrivez-nous à **contact@cepgo.fr**.

CHAPITRE 10

Le Groupe CEPGO

Trois savoir-faire complémentaires, un seul interlocuteur pour votre projet.

+10 ans
d'expérience dans les énergies

+5 MW
installés à notre actif

1
seul interlocuteur du début à la fin

CEPGO Solutions

- Panneaux solaires en autoconsommation
- Batteries de stockage
- Bornes de recharge pour véhicule électrique
- Installateur certifié Tesla (Powerwall, Home Charging)

CEPGO Confort

- Pompes à chaleur air/eau et air/air
- Climatisation réversible
- VMC
- Entretien et maintenance

CEPGO Ingénierie

- Bureau d'études intégré
- Certificats d'économies d'énergie (CEE)
- Rénovation d'ampleur
- Solutions pour les professionnels (GTB)

POURQUOI PASSER PAR LE GROUPE

- Solaire, pompe à chaleur et rénovation **étudiés ensemble**, pas en trois devis séparés
- Un **bureau d'études intégré** pour dimensionner chaque projet
- Un accompagnement sur les aides, de la demande au suivi
- En rénovation d'ampleur, l'accompagnateur agréé est **indépendant de nous**

Pour qui ?

Particuliers
Propriétaires de maison ou d'appartement.

Copropriétés
Syndics et conseils syndicaux.

Professionnels
Tertiaire, collectivités, investisseurs.

Nous intervenons partout en Auvergne-Rhône-Alpes.

CHAPITRE 11

Votre prochaine étape

Parlons de votre projet, sans engagement.

PROCHAINE ÉTAPE

Estimez votre projet gratuitement

Deux minutes, sans engagement. Nous vous rappelons sous 48 h.

www.cepgo.fr/estimer-mon-projet

NOUS ÉCRIRE

contact@cepgo.fr

OÙ INTERVENONS-NOUS

Partout en Auvergne-Rhône-Alpes.

CEPGO Solutions	CEPGO Confort	CEPGO Ingénierie
Étude de vos besoins	Accompagnement sur les aides	Suivi après les travaux

CEPGO SOLUTIONS

CEPGO SOLUTIONS, SIREN 949850234. Document d'information non contractuel, établi en octobre 2026 : les aides et la réglementation évoluent, et chaque projet fait l'objet d'une étude personnalisée.